

Etre parents, ça n'est pas toujours évident.

Écrit par Medhi

{cbavatar}Medhi{/cbavatar}

"La protection des mineurs est une obligation qui s'impose à chacun d'entre nous."

Cette mission appartient en premier lieu aux parents détenteurs de l'autorité parentale. Elle relève ensuite de l'action des professionnels des institutions, des associations en charge de la prévention et de la protection de l'enfance.

Signaler un enfant en difficulté, c'est aussi aider une famille.